

PAIES INFORMATISEES

FICHE D'INFORMATISATION - ELU

A compléter obligatoirement pour chaque élu indemnisé

COLLECTIVITE :
.....

Renseignements divers (Etat-civil, Fonction...)

Nom de famille **Prénom**.....

Nom d'usage :

JOINDRE LA PHOTOCOPIE DE LA CARTE NATIONALE D'IDENTITE (recto/verso)

Situation familiale : ☐ Concubinage ☐ Célibataire ☐ Divorcé(e) ☐ Marié(e) ☐ PACS ☐ Séparé(e) ☐ Veuf(ve)

Numéro de Sécurité Sociale : Joindre la copie de l'attestation carte vitale

Adresse :
.....

Fonction exercée : ☐ Maire ☐ Président(e) ☐ Conseiller(e)
(Cocher la case correspondante)

☐ Adjoint(e) ☐ Vice-Président(e)

Date de début d'exercice des fonctions :

Situation de l' élu local

Situation de l' élu local :

- ☐ Exerce une activité professionnelle
- ☐ A cessé toute activité professionnelle pour se consacrer uniquement à son mandat local
- ☐ Retraité(e)
- ☐ Retraité(e) IRCANTEC à la suite d'un mandat électif
- ☐ Fonctionnaire détaché(e) pour se consacrer à son mandat local
- ☐ Autres : Préciser

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Gironde

Immeuble HORIOPOLIS - 25 rue du Cardinal Richaud - CS 10019 - 33049 Bordeaux cedex

Téléphone : 05 56 11 94 30 - Télécopie : 05 56 11 94 44

cdg33@cdg33.fr - www.cdg33.fr

ELEMENTS RELATIFS AUX INDEMNITES DE FONCTION PERCUES PAR L'ELU LOCAL

IMPORTANT : Ce tableau doit être renseigné avec l'ensemble des mandats détenus par l'Elu local.

Collectivité ou Etablissement public <i>(nom et adresse – préciser si c'est un syndicat mixte)</i> <i>Porter en 1^{ère} ligne les éléments concernant la collectivité établissant la fiche Elu</i>	Nature mandat	Date début mandat	Base de calcul de l'indemnité de fonction (1)					Montant de l'indemnité brute	Périodicité versement (3)
			Taux indice brut terminal (%)	Taux et indices différents de l'indice brut terminal			Montant forfaitaire <i>(oui/non)</i>		
				Taux (%)	IB	IM			

(1) Renseigner le taux en pourcentage de l'indice de calcul de l'indemnité de fonction par référence soit à l'indice brut terminal, soit à un autre indice (préciser alors les indices brut et majoré). Dans le cas où un montant forfaitaire a été fixé par délibération, porter « oui » dans la colonne correspondante.

(2) Déduction faite de toutes cotisations suivant la loi n° 2012-1404 du 17 décembre 2012 de financement de la sécurité sociale pour 2013.

(3) Indiquer la périodicité de versement de l'indemnité de fonction (mensuelle, trimestrielle, semestrielle, annuelle).

Indice brut terminal :

IB 1015 avant le 1^{er} janvier 2017

IB 1022 à compter du 1^{er} janvier 2017

IB 1027 à compter du 1^{er} janvier 2019

Renseignements complémentaires

Les éléments à renseigner ci-dessous concernent la collectivité établissant la fiche Elu.

- Préciser l'imputation concernant l'indemnité de fonction de l'élu local ainsi que la répartition analytique :

Article : Répartition par service et / ou fonction : → Service :
→ Fonction :

- Préciser si l'élu local cotise à une retraite complémentaire facultative (CAREL ou FONPEL) :

Cocher la case correspondante et compléter les éléments demandés.

Adhésion à la Retraite **FONPEL** : ☐

Adhésion à la Retraite **CAREL** : ☐

Taux de cotisation à appliquer : Elu (part salariale) : % Collectivité (part employeur) : %

- Observations complémentaires :

.....

Important - Joindre obligatoirement à cette fiche :

- La photocopie de l'attestation de droits à l'Assurance Maladie
- Le relevé d'identité bancaire
- La délibération de la collectivité fixant le taux des indemnités de fonction des élus ainsi que les délibérations des autres collectivités où l'élu détient un mandat électif
- Les décisions de la délégation de fonctions aux adjoints, vice-présidents et conseillers (le cas échéant)

SUIVI DE LA SITUATION DE L'ELU LOCAL :

Attention, toute modification des éléments portés sur cette fiche doit faire l'objet de l'envoi d'une nouvelle fiche ainsi que d'un exemplaire de la décision administrative formalisant la modification :

- Nouveau mandat
- Fin de mandat
- Modification du montant de(s) indemnité(s) de fonction

Date et Cachet de la collectivité :

Signature de l'autorité territoriale :

(certifie l'exactitude des renseignements portés sur cette fiche)

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatisé destiné à :

- établir les indemnisations des élus locaux des collectivités dont la réalisation de la paie est confiée au Centre de Gestion de la Gironde ainsi que des élus du Centre de Gestion par le service Rémunérations chômage du Centre de Gestion de la Gironde.

- établir les déclarations des indemnisations des élus locaux des collectivités dont la réalisation de la paie est confiée au Centre de Gestion de la Gironde ainsi que des élus du Centre de Gestion par le service Rémunérations chômage du Centre de Gestion de la Gironde.

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 Janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, aux informations qui vous concernent, pour connaître et exercer vos droits, vous pouvez également consulter notre « Politique de protection des données à caractère personnel » dans la rubrique « Mentions légales » du site Internet du CDG 33 <http://www.cdg33.fr>